

D-2020-190

Nombre de Conseillers

En exercice	78
Présents	69
Votants	75

Conseil Communautaire du 17 décembre 2020

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le 11 décembre 2020, s'est réuni, en session ordinaire en Salle du Collinéum - BEAUPUY, sous la présidence de Jacques BILIRIT, Président

PLANNING D'OUVERTURE 2021 DES ALSH

Etaient présents

Jacques BILIRIT - Joël HOCQUELET - Dante RINAUDO - Marie-France BONNEAU - Gilles LAGAÛZÈRE - Christophe COURREGELONGUE - Catherine BERNARD - Jean Luc ARMAND - Benjamin FAGES - Christian PEZZUTTI - Michel COUZIGOU - Jean François THOUMAZEAU - René ZAROS - Gaëtan MALANGE - Emilie BAYLE - Jérémie BESPEA - Véronique BEZIADE - Jérôme BISSIÈRES - Jonathan BITEAU - Stéphane BLANCHARD - Daniel BORDENEUVE - Valérie BOTTECCHIA - Jean-Claude BOURBON - Louis BRESOLIN - Serge CADRET - Martine CALZAVARA - Laurent CAPELLE - Dominique CAPRAIS - Patrick CARDOIT - Maud CARUHEL - Séverine CHASTAING - Anne-Marie CHAUMONT - Charles CILLIERES - Alain DALLA MARIA - Maryline DE PARSCAU - Jean Claude DERC - Denis DUTEIL - Jean-Claude FEYRIT - Pierre FEYRIT - Muriel FIGUEIRA - Stéphane FRANCIS - Claudette GALLESIO - Guy IANOTTO - Pierre IMBERT - Liliane KULTON - Jean-Michel LABORDE - Claude LAGARDE - Claude LALANDE - Jean-Pierre LANDAT - Guy LAUMET - Alain LERDU - Emmanuelle MARCHAND - Michel MILHAC - Bernard MONPOUILLAN - Didier MONPOUILLAN - Jean Michel MOREAU - François NÉRAUD - Alain PASCAL - Michel PÉRAT - Jacques PIN - Jean-Michel POIGNANT - Didier RESSIoT - Noëlli REY-LE MEUR - Loréline ROQUES - Sylvie SCAFFINI - Jean-Pierre TILHAC - Marie-Chantal TRINQUE suppléante de Gilbert DUFOURG - Jacques VERDELET - Nadine ZANARDO

Absents ou excusés

Régine POVEDA - Pierre CAMANI - Marie-Catherine BALLEREAU - Daniel BENQUET - Sophie BORDERIE - Céline BOUSSIE - Christian JAMBON - Dominique MARTIN - Aurore ROUBET

Pouvoirs de

Régine POVEDA A Jacques BILIRIT - Sophie BORDERIE A Maud CARUHEL - Céline BOUSSIE A Dante RINAUDO - Christian JAMBON A Claudette GALLESIO - Dominique MARTIN A Michel MILHAC - Aurore ROUBET A Louis BRESOLIN

Secrétaire de séance

Alain LERDU

PLANNING D'OUVERTURE 2021 DES ALSH

Rapporteur : Jean Luc ARMAND

Envoyé en préfecture le 22/12/2020

Reçu en préfecture le 22/12/2020

Affiché le

SLOW

ID : 047-200030674-20201217-D_2020_190-DE

Objet de la délibération

Calendrier fixant les jours d'ouverture des ALSH du territoire pour l'année 2021

Visas

Vu le code général des collectivités territoriales,

Exposé des motifs

Le planning d'ouverture des ALSH varie tous les ans en fonction des dates des vacances scolaires fixées par le ministère de l'éducation nationale et des jours fériés.

C'est pourquoi, il convient de fixer annuellement les périodes d'ouvertures des structures.

Le Président propose que ces dernières soient ouvertes en 2021 :

- tous les mercredis, des périodes scolaires du mercredi 6 janvier au mercredi 15 décembre 2021, soit 36 mercredis (à partir du matin) pour l'ensemble des structures.
- du lundi 8 février au vendredi 19 février 2021 inclus pour les vacances d'hiver, soit 10 jours.
- du lundi 12 avril au vendredi 23 avril 2021 inclus pour les vacances de printemps, soit 10 jours.
- du mardi 6 juillet au mardi 31 août 2021 inclus pour les vacances d'été, soit 40 jours (hormis le mercredi 14 juillet).
 - L'ALSH Fauillet fonctionnant dans les locaux de l'école fermera ses portes quelques jours avant, selon le besoin de la commune pour l'entretien des locaux en vue de la rentrée scolaire.
- du lundi 18 octobre au 29 octobre 2021 inclus pour les vacances d'automne, soit 10 jours (sous réserve de modification par le ministère de l'éducation nationale)

Pour l'année 2021, cela représente 106 jours d'ouverture

Il est proposé d'ouvrir les ALSH de Tonneins et de Marmande du 20 au 24 décembre 2021

Ce planning prévisionnel peut être adapté au regard des spécificités des lieux d'implantation des Accueils de Loisirs et de modifications des périodes de vacances scolaires par le ministère de l'éducation nationale.

Le Conseil Communautaire,

Approuve le planning d'ouverture des ALSH du territoire tel que décrit ci-dessus

Autorise M. le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération

Résultat du vote

Votants	75	
Pour	75	
Contre	0	
Abstention	0	

Publication / Affichage
Le 24 décembre 2020

Fait à Marmande le 17 décembre 2020

Jacques BILIRIT,
Président de Val de Garonne Agglomération